

COMMISSION
DES
AFFAIRES EUROPÉENNES

Paris, le 6 décembre 2017

LE PRÉSIDENT

Monsieur le Président,

En vertu des traités, l'Union européenne dispose d'une compétence exclusive pour négocier des accords commerciaux. Sur la base du mandat qui lui est donné par le Conseil, la Commission européenne est ainsi appelée à négocier de nombreux accords avec différents États.

Comme l'ont mis en évidence les débats autour d'un traité transatlantique avec les États-Unis ou plus récemment les controverses concernant l'accord avec le Canada, ces accords commerciaux représentent des enjeux importants tant pour les secteurs d'activité concernés qu'en raison de leurs conséquences sur les préférences collectives voire même sur la vie quotidienne de nos concitoyens.

Dans ces conditions, il est indispensable que les parlements nationaux soient pleinement associés dans le processus qui conduit à la conclusion de ces accords. Telle a été d'ailleurs la position exprimée par le président Juncker dans son discours sur l'état de l'Union.

Pour donner une suite concrète à cette exigence, il me semblerait particulièrement pertinent que cette question puisse être inscrite à l'ordre du jour de la réunion plénière de la COSAC que vous organiserez sous votre présidence qui débutera le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Un tel débat permettrait à nos collègues de partager les expériences de leurs parlements sur le suivi des négociations commerciales, d'échanger très utilement sur leurs effets dans les États membres et d'engager un dialogue avec les représentants des institutions européennes.

Si vous réserviez une suite favorable à ma demande, je serais tout à fait disposé à présenter les grands enjeux attachés à la négociation de ces accords et évaluer la place des parlements nationaux dans le processus de négociation et de conclusion.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien apporter à ma démarche, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean BIZET

Cordial aucent

Monsieur Kristian I. VIGENIN
Président de la commission des affaires européennes
et de surveillance des fonds européens
Assemblée nationale - Narodno sabranie
2 Narodno sabranie Square
1169 Sofia
BULGARIE